



Communiqué

Pour diffusion immédiate
CNW Code 43

Parc éolien Apuiat Le BAPE tient deux séances d'information publiques

Québec, le 14 septembre 2021 – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) annonce le début de la période d'information publique sur le [projet de parc éolien Apuiat dans la MRC de Sept-Rivières](#) et invite la population à participer à l'une des deux séances d'information publiques qui se tiendront les 7 et 13 octobre 2021 à 19 h, l'une à Port-Cartier et l'autre en mode numérique.

Au cours de ces séances, les citoyens pourront assister à une présentation de l'initiateur du projet, un partenariat formé des communautés innues et du producteur d'énergie Boralex. Ils pourront ensuite poser des questions et obtenir des renseignements concernant le projet, la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, le processus de consultation publique ainsi que sur le rôle du BAPE.

Date :	Le jeudi 7 octobre 2021	Le mercredi 13 octobre 2021
Heure :	19 h	19 h
Endroit :	Complexe récréatif et culturel 21, rue des Cèdres Port-Cartier (Québec) G5B 2W5	En direct sur le site Web et sur la page Facebook du BAPE



Où consulter la documentation sur le projet ?

L'ensemble de la documentation est disponible en version électronique dans le **Registre des évaluations environnementales**, sous la responsabilité du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Les documents pourront aussi être consultés à la bibliothèque Le Manuscrit situé dans le Complexe récréatif et culturel de Port-Cartier au 21, rue des Cèdres, d'ici la fin de la semaine. Les citoyens peuvent également communiquer avec le BAPE pour obtenir plus d'informations.

Les citoyens, les groupes, les municipalités ou les organismes qui souhaitent que le BAPE fasse un examen public sur les aspects sociaux, écologiques et économiques du projet ont jusqu'au 29 octobre 2021 pour faire une **demande d'audience publique, de consultation ciblée ou de médiation** auprès du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

À propos

Depuis 1978, le BAPE informe et consulte la population sur des projets et sur toute question relative à l'environnement qui pourraient avoir des répercussions sur leur milieu ou sur leur qualité de vie. Organisme gouvernemental impartial, il enquête et avise le gouvernement afin d'éclairer sa prise de décision.

Suivez le BAPE sur les réseaux sociaux!



– 30 –

Source : Alexandre Tanguay
Conseiller en communication
581 925-0690 ou 1 800 463-4732
eolien-apuiat@bape.gouv.qc.ca
bape.gouv.qc.ca